

La Ville de Lac-Brome met en place des mesures de contrôle des bernaches à la plage Douglass

Lac-Brome, le 30 avril 2026 – Soucieuse d'offrir un environnement propre et agréable à ses citoyens comme à ses visiteurs, la Ville de Lac-Brome annonce le déploiement d'une série de mesures concrètes visant à réduire la présence des bernaches du Canada à la plage Douglass.

La saison chaude venue, les espaces gazonnés de la plage Douglass deviennent un lieu de rassemblement pour de nombreuses bernaches qui viennent s'y nourrir et s'y reposer. Malheureusement, cette forte concentration d'oiseaux entraîne une accumulation de fientes, diminuant la qualité de l'eau de baignade et l'environnement naturel. Face à ces enjeux d'hygiène et de sécurité, il devenait essentiel d'agir pour préserver l'expérience des baigneurs et des visiteurs.

En réponse à cette situation, l'administration municipale a privilégié des méthodes de dissuasion éprouvées, sans danger et entièrement sécuritaires pour les oiseaux :

- L'installation, pour toute la durée de la saison estivale, d'un filet délimitant la zone gazonnée et équipé de portes d'accès pour le public
- Le déploiement de cerfs-volants en forme de rapaces, une technique exploitant l'instinct naturel de fuite des bernaches face à leurs prédateurs
- L'utilisation de lumières clignotantes nocturnes, empêchant les oiseaux de s'y installer pour se reposer la nuit

La collaboration citoyenne : un facteur de succès

Le bon fonctionnement de ce plan d'action repose inévitablement sur la participation de tous. La Ville fait donc appel à la collaboration précieuse des usagers pour maximiser l'efficacité de ces nouvelles installations. Lors de votre prochaine visite, les visiteurs sont priés :

- D'utiliser exclusivement les portes prévues à cet effet pour traverser le filet et de les refermer après chaque passage
- D'éviter de franchir le filet par-dessus ou par-dessous
- De respecter les équipements en place, qui sont fragiles et essentiels au dispositif
- De s'abstenir de nourrir les oiseaux

L'administration municipale continuera de suivre de près l'efficacité de ces mesures tout au long de l'été. En alliant ces méthodes de dissuasion écoresponsables à la vigilance des usagers, la Ville de Lac-Brome réitère son engagement à protéger ses espaces naturels et à offrir des installations récréatives de première qualité à toute la communauté.

— 30 —

Source et information :

Ghyslain Forcier
Directeur des communications et
des relations avec les citoyens
Ville de Lac-Brome
450 243-6111, poste 228